

UNE IDÉE ? UN PROJET ?

**ENGAGE-TOI
POUR FAIRE
ENTENDRE
TA VOIX !**



**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES JEUNES DE LA MANCHE**

POUR LES ÉLÈVES DE 5^e ET 4^e AU COLLÈGE, 4^e EN MFR OU LYCÉE AGRICOLE, JEUNES DE 12 À 15 ANS EN IME, IEM OU ITEP
INFOS ET INSCRIPTIONS SUR MANCHE.FR

ÉDITO



Jean MORIN
Président du conseil
départemental
de la Manche

POUR ÊTRE AU CŒUR DE L'ACTION DU DÉPARTEMENT

Être élu du Département, c'est participer activement à la mise en œuvre de différentes politiques en faveur des habitants de la Manche. C'est développer ses idées, ses projets, les défendre devant les autres élus et les conduire en respectant le budget alloué. C'est travailler avec les autres élus en commission ou lors des sessions plénières. C'est s'engager pour un territoire dans lequel on vit et auquel on croit.

Par ces quelques lignes, nous venons de décrire certes l'action des élus « adultes » que nous sommes mais aussi, et surtout, celle du conseil départemental des jeunes (CDJ) auquel nous te proposons de candidater.

Parmi les 54 jeunes du CDJ, tu pourras vivre deux années passionnantes. Ce document va te permettre d'en découvrir toutes les facettes.

Nous te souhaitons de beaux projets pour la Manche !



Adèle HOMMET
Vice-présidente
en charge des collèges,
de la jeunesse
et des sports





**ENGAGE TOI
POUR FAIRE
ENTENDRE
TA VOIX !**

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES JEUNES DE LA MANCHE (CDJ)

Créé en mars 2018 et installé officiellement en décembre de la même année, le conseil départemental des jeunes se compose de CDJistes, désignés pour un engagement d'une durée de deux années scolaires.

- Tu es :
- En classe de 5^e ou 4^e dans un collège public ou privé
 - En 4^e dans une MFR ou dans un lycée agricole
 - En IME, IEM ou ITEP et tu as entre 12 et 15 ans



- Tu as des idées d'actions sur des sujets d'actualité : l'environnement, l'avenir professionnel, le bien-vivre ensemble, le sport...
- Tu as envie de faire entendre ta voix dans un cadre participatif et d'échange
- Tu souhaites porter la voix des jeunes de ton âge

Alors rejoins le conseil départemental des jeunes de la Manche,

et PASSE À L'ACTION : tu as les cartes en main pour imaginer les projets de demain !

CDJ 50

COMMENT ÇA MARCHE ?

LE CDJ C'EST QUOI ?

Le conseil départemental des jeunes de la Manche est une instance de participation à la vie publique locale, composée de 54 membres titulaires, appelés CDJistes, et au maximum 16 suppléants.

LES CDJISTES CHOISISSENT DE REJOINDRE UNE DES 4 COMMISSIONS POUR TRAVAILLER SUR DES SUJETS QUI LEUR TIENNENT À CŒUR :



SPORT ET AVENIR

Evènements, emplois de demain, formation, initiation aux pratiques sportives



CULTURE ET PATRIMOINE

Musées, art, médiation culturelle, rénovation



BIEN-VIVRE ENSEMBLE

Inclusion, solidarité, prévention, découverte du monde



ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Comportement individuel et émission de CO₂, protection des espaces naturels et vivants, préservation du patrimoine, réduction des déchets

Chaque commission se réunit environ une fois par mois, le mercredi après-midi ou toute la journée, principalement à la maison du Département à Saint-Lô. En période de vacances scolaires et les mois de session, les CDJistes ne se réunissent pas en commission.

Durant ton engagement, tu seras accompagné dans tes réflexions par des animateurs du Département de la Manche.

ÇA SERT À QUOI ?

En devenant CDJiste, tu auras l'opportunité :

- de t'impliquer dans la vie du territoire à travers des projets thématiques,
- de donner ton avis sur les politiques départementales, de découvrir le fonctionnement d'une institution locale,
- d'acquérir des compétences (débatte, communiquer, argumenter...),
- d'éveiller ta curiosité en t'ouvrant aux autres et au monde.

COMMENT T'INSCRIRE ?

Sur la base du volontariat, tu peux déposer un dossier de candidature sur le site manche.fr, du 14 octobre au 12 novembre 2024. Tu devras notamment répondre aux questions suivantes :

- Qu'est-ce qui te motive à candidater au CDJ ?
- Quelle est ton idée de projet ?
- Quel est, selon toi, le rôle d'un CDJiste ?

RENDEZ-VOUS
sur le site
manche.fr



du 14 octobre au 12 novembre. Télécharge tes documents au format de ton choix (lettre, vidéo, dessin, photo, enregistrement audio...).

Un comité de professionnels, d'élus et de partenaires étudiera les candidatures et sélectionnera les futurs membres du CDJ, à partir de la mi-novembre.

EN PRATIQUE

Les déplacements ? Le Département de la Manche s'occupe de tout !
Aucun frais n'est à engager ni aucune logistique à imaginer.

Et pour le déjeuner ? Le Département de la Manche te fournit tout ce qu'il faut pour travailler dans de bonnes conditions.

RETOUR D'EXPÉRIENCE

PROMOTION « THOMAS PESQUET »

2022-2024



“ Notre commission, c'était la commission Culture et Patrimoine. On était 13 jeunes de 4^e et 3^e répartis sur tout le département. Pour moi, le CDJ, ça m'a apporté énormément de choses, des rencontres et aussi des compétences, comme la prise de parole. ”

Aude LEPLONGEON,
jeune conseillère départementale,
promotion Thomas Pesquet

LES PROJETS DE LA PROMOTION « THOMAS PESQUET »



COMMISSION SPORT ET AVENIR

- › Ateliers de prévention sur les troubles des conduites alimentaires

Objectif : sensibiliser les collégiens aux troubles des conduites alimentaires

COMMISSION BIEN VIVRE ENSEMBLE



- › Ateliers de sensibilisation au recyclage des mégots

Objectif : lutter contre la propagation des mégots dans les lieux publics en faisant preuve de davantage de civisme



COMMISSION CULTURE ET PATRIMOINE

- › Réalisation d'une fresque à la batterie d'Azeville retraçant l'histoire de la guerre

Objectif : entretenir le devoir de mémoire et la transmission

COMMISSION ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE



- › Ateliers de sensibilisation et d'échanges auprès des collégiens

Objectif : diversifier les sources de protéines dans l'alimentation en y incluant des alternatives à base de plats végétariens

DATES À RETENIR

LE CALENDRIER DE LA PROMOTION 2024-2026

→ 2024

14 octobre ▶ 12 novembre

- › Dépôt des candidatures au Département de la Manche sur une plateforme accessible via le site **manche.fr**

19 novembre

- › Désignation des jeunes conseillers et officialisation (courrier aux établissements, aux jeunes et à leurs parents et aux élus locaux)

14 décembre

- › Journée de cohésion à la maison du Département, à Saint-Lô

18 décembre

- › Session plénière d'installation à la maison du Département, à Saint-Lô

→ 2025

De janvier à avril

- › Travail en commission

Mai

- › Session plénière

Juin et septembre ▶ novembre

- › Travail en commission

Octobre

- › Séminaire de rentrée

Décembre

- › Session plénière

→ 2026

De janvier à mai

- › Travail en commission et mise en œuvre des projets

Mai

- › Séminaire de clôture
- › Session de clôture à la maison du Département, à Saint-Lô





CONTACT

DÉPARTEMENT DE LA MANCHE
DIRECTION DES COLLÈGES, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

RÉFÉRENT CDJ
02 33 05 95 73
cdj.50@manche.fr



ENGAGE-TOI
POUR FAIRE
ENTENDRE
TA VOIX !

